

Paris, le 9 novembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**La filière Silver Économie et les professionnels de la filière du bâtiment unis et mobilisés pour faire de MaPrimeAdapt’ une réussite**

**A moins de deux mois du lancement de MaPrimeAdapt’, au 1er janvier 2024, la filière Silver Économie organisait ce jeudi 9 novembre 2023 un colloque à l’Assemblée nationale pour faire le point sur la mise en œuvre opérationnelle du dispositif, en présence du ministre délégué chargé du Logement, Patrice VERGRIETE et d’Agnès FIRMIN LE BODO, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé**, **et de nombreux parlementaires. Cette matinée d’échanges a été l’occasion pour la filière Silver Économie, l’ensemble des parties prenantes et les représentants des professionnels de la filière du bâtiment (AFISB, CAPEB, Coédis, Fédération des ascenseurs, FDMC, FFB, FFIE, IGNES, CAH, Saint-Gobain Distribution Bâtiment France et Indépendance Royale), prêts à faire de ce dispositif une réussite, de démontrer leurs engagements et initiatives en la matière.**

En mai 2021, Luc BROUSSY, président de la filière et de France Silver Eco, remettait un rapport interministériel dans lequel figurait la **création du dispositif MaPrimeAdapt', reprise par le Président de la République Emmanuel Macron** et intégrée à la feuille de route du Gouvernement.

Le lancement de ce dispositif, à la croisée des politiques sociales et du logement, qui aura lieu au 1er janvier 2024, répond au **défi crucial de l’adaptation des logements au vieillissement**. Pour être une pleine réussite, il suppose une forte mobilisation des acteurs du bâtiment, du médico-social, ergothérapeutes, aidants ou encore seniors eux-mêmes. C'est à cet appel de ce collectif d’acteurs mené par la filière Silver Économie qu’a répondu l'ensemble des parties prenantes présentes à l’Assemblée nationale aux côtés du ministre : **c’est un acte fort de mobilisation des métiers qui seront à l’œuvre dès janvier pour proposer une nouvelle offre de logements adaptés à tous les âges et à toutes les transitions.**

La filière Silver Économie dévoile par ailleurs ce jeudi 9 novembre, l’**étude auprès des séniors sur l’adaptation de leur logement au vieillissement**, réalisée avec l’IFOP. Cette dernière confirme le souhait de la majorité (90%) des séniors de vivre le plus longtemps possible dans le logement qu’ils occupent actuellement. D’ailleurs, moins d’un sénior sur cinq (19%) a déjà envisagé ou planifié un déménagement dans un logement plus adapté. Notons également que la moitié (52%) des séniors dont le logement actuel n’est pas adapté estiment qu’ils auraient besoin de plus d’informations sur les différentes aides et solutions existantes. Enfin, le collectif se félicite que les **professionnels du bâtiment soient les principaux acteurs sur lesquels les séniors comptent s’appuyer** pour vivre plus longtemps au sein de leur logement.

Le collectif a souhaité mettre en avant les nouvelles potentialités de l’adaptation des logements au vieillissement allant de la traditionnelle baignoire transformée en douche jusqu’à la connectivité et la domotique, en passant par la motorisation des ouvrants, le thermostat intelligent ou les solutions de mobilité verticale, permettant par la même occasion d’affronter des températures estivales de plus en plus élevées ou de rendre son logement plus sobre.

**Patrice VERGRIETE, Ministre délégué auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargé du Logement** a déclaré : « *Une des conditions de réussite de MaPrimeAdapt’ sera la structuration d’une véritable filière au service du dispositif afin de massifier l’adaptation des logements au vieillissement en trouvant les professionnels formés dans tous les territoires. Nous avons besoin de vous !*»

**Luc BROUSSY, Président de la filière Silver Économie et de France Silver Eco** a déclaré : « *Depuis les prémisses, la filière Silver Économie est au carrefour des différentes parties prenantes, acteurs du bâtiment, du logement et du médico-social, aidants et usagers eux-mêmes, ayant permis de permettre la réussite du dispositif MaPrimeAdapt’. Ce rôle fédérateur doit permettre une meilleure compréhension des rôles de chacun, afin de faire de ce lancement un succès au service de l’autonomie des seniors.* »

**MaPrimeAdapt’ en bref**

Pour rappel, le dispositif prend la forme d’une aide unique destinée aux ménages modestes et très modestes :

Dès qu’un membre du foyer est âgé de 70 ans et plus, sans condition de niveau de perte d’autonomie ;

* Aux personnes de 60 à 69 ans, en perte d’autonomie précoce (GIR 1 à 6) ;
* Aux personnes en situation de handicap justifiant d’un taux d’incapacité égal ou supérieur à 50% ;
* Aux foyers modestes (prise en charge de 50% du montant des travaux), ainsi qu’aux foyers très modestes (prise en charge de 70% du montant des travaux) – dans la limite d’un *plafond de travaux de 22 000€*.

\*\*\*

Contact presse : alice.ferre@havas.com